



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

**Fonds régions et ruralité - volet 2
2024**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
PRIORITÉ 1. La réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC.....	2
PRIORITÉ 2. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise.....	2
PRIORITÉ 3. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental	3
Priorité 4. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement	3
PRIORITÉ 5. Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre).....	4
PRIORITÉ 6. Le soutien au développement rural, dans le territoire défini.....	4

INTRODUCTION

Depuis avril 2020, le nouveau Fonds de régions et ruralités (FRR) - volet 2 a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce fonds découle d'une entente entre la MRC de Nicolet-Yamaska (MRC) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Il a remplacé divers programmes que la MRC avait l'habitude de gérer (entre autres le Pacte rural) et consiste maintenant en une seule enveloppe régionale utilisée comme levier pour soutenir le développement du territoire de la MRC.

Placé maintenant au cœur de la nouvelle gouvernance municipale appelée gouvernance régionale de proximité, ce nouveau statut lui permet de prendre toute mesure afin de favoriser le développement des communautés de son territoire. À cet effet, le Conseil des maires a établi ses priorités d'intervention pour l'année 2024 notamment pour :

- La réalisation des mandats au regard de la planification, de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC ;
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement ;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle pour établir des partages de services ;
- Le soutien au développement rural, dans le territoire rural défini à cette fin.

Ce rapport d'activités couvre la période du **1^{er} janvier 2024** au **31 décembre 2024**.

Toute l'information concernant le FRR est disponible sur le site Internet de la MRC au www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca.

Ici, dans la MRC de Nicolet-Yamaska, on fait bouger les choses !

Geneviève Dubois
Préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska

PRIORITÉ 1. La réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC

Le département de l'aménagement regroupe plusieurs services. L'élaboration et la modification de règlements d'aménagement du territoire, l'inspection en bâtiment, la gestion des matières résiduelles et le contrôle du déboisement relèvent tous de l'aménagement du territoire. En plus de veiller à la poursuite de ses objectifs, le département d'aménagement du territoire offre à l'occasion des services aux municipalités qui en font la demande.

PROJETS	MONTANTS OCTROYÉS
Élaboration et mise en œuvre de mesure de soutien à l'attractivité du territoire et accompagnement des municipalités dans leurs démarches de planification et de modification réglementaire 2023	170 000 \$
Journée de la transition écologique	6 764 \$

PRIORITÉ 2. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

La MRC offre des services-conseils de première ligne en développement économique. La mission est de s'assurer que les promoteurs et les entreprises aient en main toutes les informations nécessaires pour prendre les meilleures décisions quant à la réalisation de leur projet d'affaires.

L'offre de services-conseils nécessite également de mandater des partenaires qui, en raison de leur secteur d'activités et de leur expertise, viennent bonifier les services professionnels aux entreprises.

PROJETS	MONTANTS OCTROYÉS
Services-conseils en développement économique 2021	240 726 \$
Accompagnement en prédémarrage des projets collectifs	10 000 \$
Contribution Espace régional d'accélération	17 328 \$
Vers un plan d'action concerté	5 087 \$

PRIORITÉ 3. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental

Le développement territorial passe aussi par le soutien et l'accompagnement de projets économiques structurants qui visent à embellir nos milieux de vie et y développer ou maintenir une offre de services de proximité facilitant ainsi l'attraction et la rétention des résidents.

PROJETS	MONTANTS OCTROYÉS
Service d'accompagnement pour la promotion du territoire	26 350 \$
Mise en œuvre du plan de développement touristique	40 000 \$
Services de communication	60 000 \$
Service des cadets sur le territoire de la MRC	10 000 \$
Service d'accompagnement pour l'attractivité du territoire	39 138 \$
Frais de fonctionnement de la Table des MRC	3 784 \$
Développer la notoriété de la région du Centre-du Québec	14 050 \$
ESD - Développement social	5 632 \$
Entente sectorielle de développement pour la Concertation régionale région du CdQ	26 365 \$
Projet majeur-Transport collectif de personnes	65 000 \$

PRIORITÉ 4. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement

PROJETS	MONTANTS OCTROYÉS
Entente sectorielle de développement pour l'optimisation de la capacité d'accueil dans la région administrative du Centre-du-Québec	38 477 \$
Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire du Centre-du-Québec 2024-2027	14 911 \$

PRIORITÉ 5. Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)

La MRC a comme mission de renforcer, par une approche collective, les capacités de développement durable des municipalités en offrant notamment des services techniques et professionnels aux municipalités qui n'ont pas la masse critique suffisante pour se les offrir individuellement.

PROJETS	MONTANTS OCTROYÉS
Soutien à la protection des bandes riveraines	65 000 \$

PRIORITÉ 6. Le soutien au développement rural, dans le territoire défini

La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC a pour objectif de favoriser la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie (dans les domaines social, culturel, économique et environnemental) et de soutenir le développement rural.

BÉNÉFICIAIRES	TYPE D'AIDE	PROJETS	MONTANTS OCTROYÉS
Municipalité de St-Zéphirin-de-Courval	Subvention : Développement des milieux de vie	Bornes électriques FDST L95-2024-10	20 000 \$
Municipalité de Pierreville		Réaménagement du Parc Lafrenière et du bord de l'eau FDST L89-2024-04	80 000 \$
Municipalité de St-Célestin Paroisse		Réfection du terrain de balle FRR-L92-2024-07	44 100 \$
Municipalité de St-Célestin Paroisse		Plaquette 911-signalisation, affichage numéros civiques FDST L100-2024-15	19 700 \$
Municipalité de St-Célestin Paroisse		Génératrice au centre communautaire FDST L103-2024-18	36 200 \$
Municipalité de St-Célestin Village		Amélioration d'un parc intergénérationnel FDST L74-2022-06	20 000 \$

Municipalité de Baie-du-Febvre	Subvention : Développement des milieux de vie	Éclairage solaire sur le sentier de Baie-du-Febvre FDST L91-2024-06	20 000 \$
Municipalité de Ste-Perpétue		Équipements pour location de salle FDST L87-2024-02	10 784 \$
Municipalité de Ste-Perpétue		Sécurité dans nos rangs! FDST L88-2024-03	17 739 \$
Municipalité de Ste-Perpétue		Patinoire FDST L98-2024-13	22 995 \$
Municipalité de Ste-Perpétue		Éclairage de nos rues FDST L99-2024-14	25 019 \$
Municipalité de Grand St-Esprit		Bonification du centre des loisirs FDST- L91-2024-05	20 094 \$
Municipalité de Ste-Eulalie		Rénovation Centre Noé Tourigny FDST L83-2023-08	12 000 \$
Municipalité de St-Léonard- d'Aston		Remplacement lumières de rues au LED FDST- L106-2024-21	20 000 \$
Municipalité de St-Léonard- d'Aston		Parc multigénérationnel phase 2 FDST L85-2023-10	16 000 \$
Municipalité de St-Elphege		Parc des mousses FDST L102-2024-17	78 212 \$
Municipalité de St-Elphege		Versement final - Projet « filet patinoire » FDST L84-2023-09	696 \$

Municipalité de La Visitation-de-Yamaska	Subvention : Développement des milieux de vie	Dev. installations sportives au Visi-Gym FDST- L86-2024-01	35 646 \$
Municipalité de Ste-Monique		Préau, cuisine, plan directeur et buvette	37 105 \$
Ville de Nicolet		Des forêts nourricières dans les parcs de Nicolet FDST L93-202-08	41 285 \$
Ville de Nicolet		Skate parc FDST L101-2024-16	41 715 \$
Municipalité de St-François-du-Lac		Achat de Matériel sportif pour l'organisation d'évènements culturels et sportifs FDSTL97-2024-12	44 500 \$
Municipalité d'Aston-Jonction		On se regroupe et on s'informe FDST-L93-2024-11	51 450 \$
Municipalité d'Aston-Jonction		Sécuriser nos acquis tout en investissant dans l'avenir! FDST- L104-2024-19	48 550 \$
Municipalité de La Visitation-de-Yamaska		Dev. installations sportives et touristiques FDST L81-2023-06	12 871 \$
Municipalité de St-Wenceslas		Revitalisation de la municipalité - phase 2 FDST L94-2024-09	40 000 \$

ADMINISTRATION DE L'ENTENTE

NOMBRE D'INTERVENANTS PAR AXE D'INTERVENTION	MONTANTS OCTROYÉS
Direction générale, coordonnateurs et comptabilité	65 000 \$

BILAN FINANCIER 2024	MONTANTS OCTROYÉS
1. La réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC	241 764 \$
2. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	273 141 \$
3. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental	179 272 \$
4. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement	99 435 \$
5. Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)	65 000 \$
6. Le soutien au développement rural, dans le territoire défini	816 661 \$
7. Administration de l'entente	65 000 \$
Total	1 740 273 \$

TOTAL DES INTERVENTIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU FRR EN 2024

ENVELOPPE TOTALE FRR 2024	MONTANT RÉSIDUEL 2023	MONTANT VERSÉ POUR LA PÉRIODE 2024	MONTANT RÉSIDUEL 2024
1 334 979 \$	542 252 \$	1 740 273 \$	136 957 \$